

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS DU CAP-SIZUN

FOLK-LORE DE LA POINTE DU RAZ ET DE L'ILE DE SEIN

PAR

H. LE CARGUET

TABLEAU DU RAZ-DE-SEIN

(TRADITIONS ET LÉGENDES)

I. — Les courants du Raz-de-Sein. — II. Dangers de la baie d'Audierne. — III. Dangers de la baie des Trépassés. — IV. L'île de Sein. — V. Dangers mystérieux (*La ville d'Is; la Barque des Morts, etc.*). — VI. Les chapelles protectrices des matelots. — VII. Les feux dans l'ancien temps. — VIII. Les phares : *Légendes de leur construction; Météorologie populaire.* — IX. La flotte d'Audierne naufragée sur Penmarc'h (*Gwerz ancien*).

(Extrait de la REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES)



VANNES

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LAFOLYE

1891

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS DU CAP-SIZUN

FOLK-LORE DE LA POINTE DU RAZ ET DE L'ILE DE SEIN

PAR

H. LE CARGUET

TABLEAU DU RAZ-DE-SEIN

(TRADITIONS ET LÉGENDES)

I. — Les courants du Raz-de-Sein. — II. Dangers de la baie d'Audierne. — III. Dangers de la baie des Trépassés. — IV. L'île de Sein. — V. Dangers mystérieux (*La ville d'Is; la Barque des Morts, etc.*). — VI. Les chapelles protectrices des matelots. — VII. Les feux dans l'ancien temps. — VIII. Les phares : *Légendes de leur construction; Météorologie populaire.* — La flotte d'Audierne naufragée sur Penmarc'h (*Gwerz ancien*).

(Extrait de la REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES)



VANNES

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LAFOLYÉ

1891

LE RAZ-DE-SEIN ET LES PHARES¹



Le Raz-de-Sein est un bras de mer de deux lieues de large, entre l'île de Sein, à l'ouest, et la pointe du Raz, *ar Staon*, l'Etrave de la terre, à l'est.

Il fait communiquer la mer gauche, *ar mour glei*, au nord, avec la mer droite, *ar mour deo*, au sud.

La mer gauche est formée de la baie des Trépassés, de l'entrée de celle de Douarnenez dans les parages du Tévenec et de l'Iroise. Elle gonfle à briser en aussi peu de temps qu'on met à manger une écuelle de soupe.

La mer droite comprend toute la baie d'Audierne, de la queue du Chat, extrémité sud de l'île de Sein, à la pointe de Penmarc'h.

Avant la construction des phares, la navigation, dans ces parages, était redoutée de tous les marins :

Biscoaz den ne dremenas ar Raz,
N'en deveze aoun, pe glas.

« Jamais personne ne passa le Raz-de-Sein, sans avoir peur ou mal », dit le proverbe si connu.

Les légendes et les récits des phares nous serviront à faire le tableau des dangers et des causes d'épouvante des marins d'autrefois, ainsi que l'exposé des changements apportés, par les phares, dans la navigation et dans l'esprit des matelots d'aujourd'hui.

I. — LES COURANTS DU RAZ-DE-SEIN.

Tant qu'il y a un cadavre dans la mer, elle est agitée : elle se mange, *en hem zreb*. Or, sous les flots du Raz-de-Sein, se trouve la ville d'Is, engloutie avec tous ses habitants. La mer roule sur les corps des noyés : de là les courants du détroit.

¹ Sur des traditions relatives aux phares et aux rochers. cf. Paul Sébillot *Légendes de la mer*, tomes I et II (Charpentier, éditeurs.)

Les courants changent à toute heure de la marée; le flot du large vient choquer le jusant du détroit et forme des remous autour des roches; des retours de marée longent les côtes.

Deux passages existent: entre la Vieille et la terre du Raz, la petite passe pour les bateaux et les caboteurs; entre la plate de la Vieille et l'île de Sein, au milieu du Raz, le grand passage, fréquenté par les navires.

Dans la petite passe, aux trois dernières heures du jusant, la *marée du Raz, mour ar Raz*, porte sur les écueils de la Vieille. Rien ne peut en tirer un navire engagé par temps calme. La houle du large le porte en travers; « *s'il n'obéit pas au gouvernail, au rocher il le fera sûrement.* »

Nep ne sent ket ouc'h ar stur,
Ouc'h ar garrec a ra sur!

Les remous le font tourbillonner entre les roches: il talonne et disparaît. Combien n'en a-t-on pas vus ainsi sombrer en quelques instants, sans laisser de traces! Leurs débris, saisis par les courants sous-marins, sont repris par les retours de marée de la pointe du Van, et dispersés. Ils viennent, quelquefois, mais longtemps après, broyés et déchiquetés, s'étaler sur la grève des Trépassés.

Dans le grand passage, le jusant et le flot occasionnent des courants de la plus grande violence. Celui du jusant porte au sud, sur la *Tête du Chat*; celui du flot, au nord, sur les *Barilletts*. Ecueils et brisants aux deux extrémités! Les vents opposés aux courants déterminent comme un fleuve au milieu du Raz-de-Sein. Les bords de ce fleuve, par suite des vitesses différentes des nappes d'eau, s'élèvent en deux murailles qui séparent le courant du reste de la mer. Entre ces murailles, la mer se soulève en lames hautes et courtes; elle se broie, *en hem zraill*. Pas de manœuvre possible! Si la vague ne tombe, de toute sa masse, sur le navire et ne le coule à pic, le courant l'entraîne sur les brisants. Heureux, si une roche, entrée dans son flanc, le maintient immobile jusqu'à la fin de la marée ou le retour de l'acalmie. Vingt-trois navires sont ainsi venus se perdre, la même année, sur les rochers de l'île, à la *Queue du Chat* et à *Beg ar Chale*. On ne peut savoir le nombre de ceux qui périssent corps et biens dans ce passage.

Les bateaux et les navires à voiles profitent des courants favorables pour passer le Raz. On les voyait autrefois, avant la navigation à vapeur, par centaines, en panne, dans la baie d'Audierne et dans celle des Trépassés, attendant la marée et la renverse des courants.

Mais là d'autres dangers les guettaient encore.

II. — DANGERS DE LA BAIE D'AUDIERNE.

« La baie d'Audierne forme un arc dont les extrémités sont la Pointe de Penmarc'h et le Bec-du-Raz; malheur aux navigateurs qu'un vent affale sur ces côtes hérissées de rochers. Sans un miracle, sans une saute de vent très rare, il est dans l'impossibilité de se relever, il faut périr; le pilote qui de la côte voit les inutiles efforts des matelots, indique avec précision l'heure du naufrage: l'honnête homme palpite à la vue du danger, l'impitoyable habitant de ces rives s'arme de crocs, de cordes, va se cacher dans les rochers pour y saisir ce que la mer transportera sur le rivage; il attend sa proie, accroupi pour échapper à l'œil des surveillants. Jadis, il assommait le malheureux qui lui tendait les bras, en échappant aux courroux des flots, il l'enterrait et le dépouillait sans pitié; il est plus humain à présent, il accorde la vie, ne tue que rarement, mais il vole; en vain la force armée tente, quelquefois, de s'opposer à cet affreux désordre..... »

« La côte est plate d'Audierne à Penmarc'h, elle est semée de débris de vaisseaux!... »

Cette description de la baie d'Audierne, en 1794, est exacte et conforme aux traditions que nous avons recueillies sur place.

À la fin du XVII^e siècle, toute la flotte d'Audierne, trompée par les feux que l'on tenait allumés, la nuit, dans les églises, périt, en face de Penmarc'h¹.

Vers 1832, le 2 février, un seul coup de vent, de sud à sud-ouest, jeta 18 navires sur les côtes de la baie.

Récemment, en 1882, à l'anse du Cabestan, et en 1890, à Kerdreal, la douane a été obligée de repousser à main armée les pilleurs d'épaves.

Autrefois les riverains formaient une espèce de syndicat pour le pillage des navires. Des vigies surveillaient la côte, à tour de rôle. Après le pillage, part égale; celle des absents étaient scrupuleusement réservée. Que d'orgies! Que de scènes terribles se sont ainsi passées, au cri de ralliement: « *Pase so en od!* » *Epaves à la côte!* »

III. — DANGERS DE LA BAIE DES TRÉPASSÉS.

Boquet Yana Gô, le *Bouquet de Jean le Vieux*, ou *Jean le Forgeron*, est un nuage blanc, immobile, plus élevé que les autres, qui s'aperçoit, quelquefois de l'île de Sein, au dessus de la grande terre, à la baie des Trépassés.

¹ Cambry: *Voyage dans le Finistère*. (Edition de 1836, page 294 et 296.)

² Nous avons recueilli des fragments d'un vieux Gwers qui se rapporte à ce naufrage. Nous le donnons ci-après.

S'il penche vers la baie d'Audierne, vent d'amont ; s'il tombe dans la baie de Douarnenez, vent bas ; s'il est droit en l'air, tempête de l'ouest et navires à la côte ! C'est un signe infaillible.

Les scènes de meurtre ont-elles aussi existé, après les naufrages, à l'île de Sein et à la baie des Trépassés ? La tradition est assez réservée là-dessus. Il est très probable qu'ici la mer et les rochers se chargeaient seuls de l'œuvre de mort. Cependant quelquefois nous avons entendu parler, à mots couverts, d'un ancien usage qui avait existé à la pointe du Raz : « Avant de toucher à quoi que ce soit d'un corps trouvé à la côte, on lui faisait, sur le front, un signe mystérieux. » Est-ce un signe de croix ? Nous le pensons, connaissant le respect profond que l'on a, dans le pays, pour les morts. Mais après cet acte religieux, très certainement on ne se faisait pas faute de dépouiller le cadavre.

La tradition parle d'étrangers, généralement grands et blonds, venus à la pointe du Raz, on ne sait d'où, ni comment. Leur seule occupation était de parcourir les falaises, surtout la nuit. Longtemps ils n'ont pu s'allier aux gens du pays, où le type recherché est petit, trapu et brun. Leurs allures mystérieuses autour des grèves déplaisaient aussi. A la longue, quelques-uns trouvèrent à se marier. Mais, malgré tout, ils conservaient leurs anciennes habitudes. Souvent, lorsque le vent soufflait en tempête, la nuit, le mari quittait sa femme, ou la femme son mari, pour aller courir les falaises.

Une femme sortait ainsi la nuit. — Son mari voulant la déshabiller, lui joua ce tour : armé d'un gourdin, il alla s'étendre sur le sable de la grève. Sa femme arrive. Bonne aubaine ! Un naufragé à dépouiller. Elle se baisse, le tête, le tourne, le retourne et dit :

- « Tommie beo :
- « Nevez maro !
- « Chappennic vad da ma dén ! »
- « Chaleur de vivant :
- « Nouvellement mort !
- « Bon paletot pour mon homme ! »

Son homme se lève, pousse un cri, et lui flanque de main de maître, la plus belle tripotée possible, puis court se remettre au lit.

La femme arrive à son tour, se tenant les reins en geignant : « C'est un mort qui m'a battu..... et pourtant il avait un si bon paletot ! » L'idée de ce paletot la fit encore retourner à la grève.

Nous avons souvent entendu personnifier ainsi, avec mépris, cer-

¹ Dans les cantons voisins, Pont-l'Abbé et Plogastel-Saint-Germain ! Le type de la beauté demande : « Bleo melen : daoulagad eh'laz ! » — Cheveux blonds, yeux bleus ! »

taines individualités du Raz, par ces mots typiques : « *Ben a ia d'an od !* Celui-là va à la côte ! »

Les naufrages de vins sont surtout prisés des Capistes. Le vin d'épaves est chanté dans plusieurs vieux Gwerz.

IV. — L'ÎLE DE SEIN.

L'épave était la principale récolte de l'île de Sein. Souvent c'était par nécessité que ses habitants se livraient au pillage. En hiver, après une série de tempêtes, parfois les vivres manquaient. Comme un naufrage était alors ardemment désiré ! Elle est encore légendaire, la galiote hollandaise qui vint, s'échouant sur l'île, au siècle dernier, l'approvisionner de fromages. Le premier souci était toujours de sauver les vivres, puis, le bois, et le fer pour réparer les barques. Mais les iliens n'attendaient pas quelquefois que l'épave fût sur leurs rochers.

Souvent, par nuit sombre, un bateau, équipage doublé, quittait furtivement le port. Il jetait deux hommes à la pointe sud de l'île, à Kelaourou. Ceux-ci passaient la nuit à crier : « Holà ! Hoù ! Hoù ! Ah ! » Les habitants, effrayés, prenaient ces cris pour les plaintes des noyés ; ils se renfermaient dans leurs maisons et n'osaient bouger. Pendant ce temps, la barque, se guidant sur les bruits différents que rendent les roches frappées par la lame, force des avirons et gagne le Raz-de-Sein. Malheur au navire, lourdement chargé, qui se serait trouvé sur sa route ! Avant le jour, la barque, après avoir repris ses deux hommes, rentrait au port aussi mystérieusement qu'elle en était sortie.

Cette pratique a longtemps existé à l'île de Sein. Elle donne l'explication de beaucoup de légendes.

V. — DANGERS MYSTÉRIEUX.

Ce sont surtout ces périls que redoutaient les anciens matelots. Le courage peut vaincre parfois la tempête et les flots. Contre ceux-ci, ils n'ont que le recours de Dieu et des Saints.

Les périls mystérieux du Raz-de-Sein sont partout : sous l'eau, sur la mer, dans l'air.

1. -- *La ville d'Is.* — Sous les flots se trouve la ville d'Is. Elle occupait tout l'espace compris entre Penmarc'h et le Raz. Elle avait neuf lieues de long. L'île de Sein en faisait partie. Lorsque la ville fut engloutie, un prêtre y disait la messe : il la continue encore, mais ne peut la terminer, car il n'y a plus personne pour la lui répondre. Si un vivant

faisait le répons au verset où il est arrivé, la ville d'Is reviendrait sur l'eau, en l'état où elle se trouvait au moment de sa submersion.

Les bateaux dans le Raz-de-Sein naviguent au-dessus d'Is et de ses habitants noyés, comme au-dessus d'un cimetière. Que de choses ne voit-on pas dans les cimetières !

2. — *La Sirène de l'Île de Sein.* — Souvent, autour des bateaux, on voit paraître la Sirène. C'est Dahut, la fille du roi Grallon ! Elle annonce toujours la tempête ; il n'est que temps de gagner le port.

3. — *Le Bag-Noz.* — Sur la mer, au brun de nuit, lorsqu'un bateau se trouve vent debout, la terre masquée, souvent, devant lui, il aperçoit un autre bateau, même voilure, mais vent arrière. Vite, il arrime ses voiles, fait cap dessus, mais tout à coup le second bateau disparaît, et le premier se trouve dans les brisants : c'était le *Bag-Noz*, le *Bateau de nuit*, qui mène toujours au danger.

D'autres fois, c'est un bateau rempli de lumières ; on n'y voit personne ; on n'y entend aucun bruit. Ce sont encore des bruits d'avirons, des commandements d'étarquer les voiles ; mais alors on ne voit rien. C'est le *Bag-Noz* des morts qui fait, sur mer, l'office de *Carré Ankou*, le *Chariot des morts*, des morts sur terre. Il est commandé par le premier mort de l'année. Une dame ... d'Audierne perdit son mari du choléra, le 1^{er} janvier 1886 ; cette dame n'a plus d'autre nom que *An Itron'n Ankou*, la *Femme du Trépas*. Lorsque ce *Bag-Noz* est commandé par un vieillard, il y aura, dans l'année, mortalité sur les enfants : le contraire arrive, si le capitaine est un enfant : ce sont les vieillards alors qui mourront.

Souvent encore, surtout aux abords de l'île, on voit la nuit, des bateaux montés par une seule femme. Ce sont les *Bagou sorseurez*, les *Bateaux des sorcières*. Ils sont montés par certaines veuves de l'île qui ont le *mauvais œil*. En ce moment, Catouche est la plus redoutée. Malheur à qui aborde un *Bag sorseurez* ! La sorcière confie au patron un *secret terrible*. S'il le dévoile, lui et son équipage seront engloutis, la première fois qu'ils prendront la mer. Si même l'un des hommes dit avoir rencontré le *Bag-Noz*, il périra dans la semaine. Au commencement de cette année, un marin de l'île avait vu le bateau des sorcières. Il le dit, en venant à terre. Le lendemain, en allant à Brest, il tomba par-dessus bord ; il fut repêché aussitôt, mais il était mort.

Souvent, le matin, on a vu Catouche revenir de la *chaussée*, toute trempée, avec son panier à goémon vide. Qu'avait-elle pu faire, la nuit dehors, sinon courir la mer ? Elle change son panier en barque, son bâton à retenir le varech en mât, et son tablier en voile.

4. — *Fanalik ar goalamzér.* — La *Lanterne du mauvais temps* est une lueur qui paraît tout-à-coup sur le mât, et descend faire le tour du bateau : elle s'arrête, à l'arrière, sur l'agrafe du gouvernail, ou sur le collier du mât de l'avant. N'essayez pas d'y allumer votre pipe, vous tomberiez mort à l'instant. Mais filez au port, car le vent suivra bientôt.

5. — *Les Lutins.* — Le long des côtes, on voit, le soir, des feux courir sur les landes et les dunes. Ne les appelez pas, car à peine le mot sorti de votre bouche, ils seraient sur le plat-bord, et malheur à vous ! il faudrait vous *crocher* avec eux : ce sont des lutins qui cherchent toujours quelqu'un pour se battre.

A Kelaourou, vers l'île, ce sont les *Begou-Noz*, feux qui voltigent et parlent : ils répètent toujours les paroles qu'ils entendent.

6. — *Les Conjurés.* — N'abordez pas aux rochers de *Tévannec*, ni de *Créven-Deiled*. Là se trouvent les morts conjurés. Ils occupent les relais de la haute mer, et si nombreux que vous ne pourrez y mettre le pied, sans qu'une voix réclame : « Ama, ma ma flaç ! » « C'est ici ma place ! » Les oiseaux même ne peuvent s'y poser.

7. — *Les Noyés.* — Ils sortent de la mer, en processions, à l'anse du Vorlen, dans la baie des Trépassés, traversent la lande, puis le sable de la baie des Trépassés, et remontent vers Laoual, sous Lescoff, et le tumultus surmonté du corps de garde de Saint-Michel. Ils font un bruit si grand qu'un vivant mourrait de frayeur, s'il l'entendait de près. On a vu souvent ces processions de morts.

D'autres fois, ce sont des appels, des prières, mais l'on ne voit rien. Ces cris s'entendent toujours aux mêmes places. Ce sont les noyés, enterrés dans les sables de la baie des Trépassés, qui réclament une poignée de terre bénite.

8. — *Les Chouerien.* — Quelquefois les noyés adoptent un cantonnement, où on les entend crier le soir et le matin, surtout à l'approche du mauvais temps. Ce sont les *Chouerien*, les *Crieurs*. Ils font quelquefois si grand tapage qu'on ne peut pas habiter même près de l'endroit qu'ils ont adopté. Ils sont invisibles ; parfois cependant ils paraissent comme s'ils venaient de faire naufrage.

Les *Chouerien-Parzen* se trouvent dans une petite crique au sud-ouest de Lescoff, près du sémaphore de la pointe du Raz. On a surpris quelquefois leurs cris : « Ho ! la ! la ! tenna ar bagou da séc'ha ! » Ho ! la ! la ! tirez les bateaux au sec ! » Bon conseil à l'approche de la tempête ! On les a vus quelquefois monter la falaise : ils sont sept marchant toujours à la file. Ils ne font pas de mal, mais assourdissent

par leurs cris. Le poste des douaniers de Porzen a dû être abandonné pour cette seule cause.

9. — *Chass ar Gueden*. — Au mois de mars, après les tempêtes, on entend, la nuit, toujours au nord de soi, des jappements, au haut des airs, mais si haut qu'on ne peut rien apercevoir. Ce sont les *Chass ar Gueden*, les *Chiens des Equinoxes*, esprits sortis de l'enfer, qui essaient de remonter au ciel. Dans les terres, au fond du vallon des Trépassés, à Lézunquén, au contraire, on dit, aux enfants, que ce sont les anges qui pleurent.

VI. — LES CHAPELLES PROTECTRICES DES MATELOTS.

Contre tous ces dangers, les marins avaient recours à la protection d'en haut. De quelque côté qu'on aborde le Raz-de-Sein, on a devant soi une chapelle.

Sur le plateau de Pennéac'h, en Plogoff, se trouve la chapelle de *Notre-Dame de Bon-Voyage et de Bon-Port*. La première messe y a été dite le 3 juillet 1698. Cette chapelle domine toute la baie d'Audierne. Autrefois, dès qu'elle était en vue, les navires hissaient leurs pavillons. Tout le monde se découvrait. L'équipage à genoux, le patron seul debout, récitait la prière :

- « Va Doue, va sicourit da dremen ar Raz :
- « Rac va lestr a so bian ac ar mor a so bras ! »
- « Mon Dieu, secourez-moi pour passer le Raz-de-Sein,
- « Car ma barque est petite et la mer grande ! »

Les barques de l'île de Sein ont encore conservé cet usage.

Bon-Voyage est un lieu de pèlerinage très fréquenté. Le pardon y a lieu le deuxième dimanche de juillet. Souvent les iliens y viennent en procession, sur leurs bateaux, toutes bannières déployées, et chantant des cantiques bretons. Ils débarquent à la crique de *Pors ar Sent*, le Port des Saints.

Les naufragés font souvent le vœu d'y venir dans l'état où ils se trouvaient au moment du péril : en habit de travail ou demi-nus. Ceux qui ont été sauvés des flots, vont se jeter à la mer, et assistent, tout mouillés, à la procession.

Au point le plus élevé de la baie des Trépassés, se trouve la chapelle de *Saint-They*. Cette chapelle est surtout en vénération des Bloch'ins, c'est-à-dire des Morbihannais. Il n'en est pas de même des marins des

côtes-du-Nord, si l'on en croit un vieux Gwerz. Un jour le saint se promenait sur la falaise ; voyant des bateaux plus occupés de leur pêche que de lui-même, il s'écria tout attristé :

- « Me vel bagou Breadic o pesketa er Raz,
- « Hac oc'h ma guelel aman na rent ked cals a gáz !
- « Je vois les bateaux de Bréhat à la pêche dans le Raz-de-Sein,
- « Et pour me voir ici, ils ne font pas grand cas !

Cette chapelle disparaîtra à bref délai, par suite des éboulements de la falaise.

VII. — LES FEUX.

M. Léonce Reynaud, inspecteur général des Ponts et Chaussées, dans un mémoire publié en 1864, a fait l'historique général des feux allumés sur la côte. Nous donnons quelques particularités concernant la région ; ce sont les dires des marins :

A Penmarc'h et sur les points élevés de la baie d'Audierne, des feux étaient allumés la nuit dans les églises et s'apercevaient de la mer. (Voir ci-après le Gwerz de la Flotte d'Audierne.)

Au fond de la baie des Trépassés, au nord du village de Lescoff, se trouve un plateau appelé *Toul-Tan*, le *Trou du feu*. On y voit les substructions d'une enceinte que nous croyons pouvoir rattacher à l'occupation gauloise. Ce plateau domine la baie et le large. Un navire qui ferait cap sur ce feu viendrait se brayer sur la pointe du Raz, aux rochers du Grannec. S'il arrivait bout au sable, il s'enliserait, comme le *Saint-Michel*, en 1677. S'il flottait, après avoir touché, le courant le dresserait le long de la côte, et il se briserait sous *Saint-They*, à l'*Od ar Bac'h*, la *Grève du Croc*, ou à l'îlot de *Carrek Mary Morgant*, le *Rocher de la Sirène*. Aucun navire, ainsi engagé, ne peut échapper au naufrage. — A-t-on autrefois allumé des feux en cet endroit pour attirer les navires ?

Y a-t-il une corrélation entre *Men-Tan* de la baie des Trépassés et le *Bouquet de Jean Le Vieux* de l'île de Sein ?... Tout porte à le croire.

Un usage, qui a récemment disparu, était de faire flamber de la paille, à *Toul-Tan*, pour attirer l'attention des iliens. Ceux-ci avaient toujours un bateau de garde, au port, prêt à partir pour recevoir la communication de la grande terre.

Les marins de l'île, revenant de campagne, allumaient aussi des feux, à la pointe du Raz, pour annoncer leur retour. Chaque famille avait sa roche, d'un côté ou de l'autre de la pointe. Elles recevaient ainsi avis du retour de leurs absents et armaient leurs bateaux pour aller aussitôt les prendre.

VIII. — LES PHARES.

Tel était le Raz-de-Sein, avant la construction des phares, jusqu'en 1838. Les phares, venant changer les anciens usages, n'ont pas été acceptés de bonne volonté.

A l'île de Sein, lors des premières études pour l'emplacement du phare, il y eut presque une révolte. Le Raz-de-Sein éclairé, plus de naufrages ! plus de courses nocturnes ! plus d'aubaines ! Il fallut la menace de faire venir des troupes, pour que les esprits pussent se calmer.

A Tévenec, on a fait intervenir les morts en état de conjuration sur la roche. Le jour, pendant la construction, au-dessus des travailleurs tournoyaient les oiseaux de mer, surpris d'y voir des êtres vivants, eux-mêmes qui ne pouvaient s'y poser, à cause des morts ! Par leurs cris : « Kers-Kuit, Va-t'en », ils semblaient prévenir les travailleurs des dangers qui les menaçaient. La nuit, c'étaient des bruits de gens qui se querellaient, se battaient ; on aurait dit tout bon levé ; le couvercle de la citerne, surtout, déjeté de côté et d'autre. Des vieillards parcouraient la roche et le bâtiment. Des croix se dressaient et s'abattaient ; des gens s'y suspendaient. Au jour, tout était en ordre. Pour faire cesser le bruit et les apparitions, on fut obligé d'ériger, sur le roc, une croix en pierre.

A l'Ar-Men, le père de l'un des gardiens lui donna ce conseil : « Quand tu verras le sang sortir de la roche, sauve-toi ! » Il faisait allusion à l'oxydation des barres de fer scellées dans le roc pour établir le soubassement de l'édifice. Aussitôt que la rouille se montrerait, le phare devait s'écouler.

A part ces dires, relatifs à leur construction, les phares sont trop récents pour avoir donné naissance à des légendes. D'un autre côté, la lutte pour la vie a rendu nos marins plus positifs. Dans leurs longues nuits de pêche, ils n'ont souvent d'autre vue que la lueur des phares : les étoiles sont cachées par les nuages. Leurs regards sont toujours portés sur les feux de la côte. Ils ont alors remarqué, selon l'état de l'atmosphère, la variation des éclats de la lumière, et en ont tiré des pronostics météorologiques.

Voici les remarques qu'ils ont faites dans le Raz-de-Sein :

- Généralités.* Feux rougeâtres, temps de brume ;
 Feux blancs, vents d'amont ;
 Feux bas, ras sur l'eau, beau temps ;
 Feux scintillants, gros vents du Nord-Ouest ;
 Feux clairs, ou s'élançant au ciel, changement de vent ou tempête.

Le feu d'un phare, vu à travers un mouchoir, paraît comme neuf étoiles, disposées sur trois rangs, trois par trois.

Particularités. 1° — Les Pierres noires et Saint-Mathieu :
 Feu bas sur l'eau, mauvais temps ;
 Feu clair, changement de temps.

2° Ouessant¹. — Feu clair : mauvais temps certain et proche ;
 Quand il jette sa faucille (son arc) au large : mauvais temps ;
 Quand il jette son feu en l'air : froid ;
 Invisible : beau temps.

3° Penmar'ch. — Feu clair : vent d'aval et changement de temps ;
 Feu paraissant double : vent.

4° Île de Sein et Ar-Men. — Feux hauts : vent bas ;
 Feux longs sur l'eau : plus ils sont longs, plus le mauvais temps proche.

5° Pointe du Raz. — Feu haut : gros temps.

6° La Vieille. — Son feu est mangé par la mer ; les marins veulent dire, par cette expression, que le phare n'est pas assez élevé au-dessus de l'eau. Depuis son allumage, une troupe de gros squales, jusqu'ici inconnus des pêcheurs, se tient dans les remous du rocher, attirée par la lueur du feu.

L'établissement des phares a complètement changé les mœurs et les habitudes des hommes de mer du cap Sizun et de l'île de Sein.

L'Ille qui se révoltait, en 1838, contre l'érection des phares, se fait aujourd'hui gardien de phare. Le capiste continue à parcourir la falaise, mais l'épave qu'il a retirée des flots, il la déclare assez scrupuleusement à la marine. De temps en temps cependant, il aime à tailler dans les plaques de blindage des vapeurs venus à la côte, des disques, dont il se sert comme de poêles à galettes.

Le pêcheur qui n'osait s'aventurer au delà des îlots de la côte, gagne le large, et se croit toujours en sûreté, tant qu'il aperçoit la lueur de son phare, même réflétée par la brume ou les nuages.

Les phares sont les amis, les compagnons des gens de mer, et le personnel qui en est chargé se trouve en grande vénération près de tous les marins.

M. le ministre des Travaux publics en a eu la preuve en septembre 1890 et en août 1891, par l'accueil sympathique, spontané et tout personnel (un Breton lui aussi !) qui lui a été fait à l'île de Sein et dans le Cap Sizun, pendant sa tournée de service des phares de cette région.

¹ Ouessant est éclairé à l'électricité.

Nota. — Le Gwerz est incomplet et incorrect. Nous le reproduisons tel que nous l'avons écrit sous la dictée. Le chanteur faisait brèves, comme un récitatif, les syllabes supplémentaires, afin de conserver le mètre de son chant.

FLOD GOAIEN.

Da ch'ouel Clemeng, santes Catel,
 A zistroas ar flôd d'oc'h a Vourdel,
 Da zont da Ben-Marc'h ; prest da vervel ! —
 Goulou so adreon, goulou so arog !
 Setu ni breman e creis ar flod !
 Ha ni var Pen-Marc'h, aben en od ! —
 — « Penez a juj d'oc'h e vec'h 'creis ar flod,
 Ha c'hui, var Penmarc'h, aben en od ? — »
 Malloz a raon da Benmarkis,
Goulou en noz en ho ilis ! —
 Malloz a raon da sant Demet,
 D'ar parou fâ 'so en Drinded ! —
 E Plonzeved, er parou fâ,
 Ma lien flod Goaien o sec'ha ! —
 Piou gasso kelou da Voaien,
 Colled ar flod, nemed unan ? —
 Unan hanvêd ar Maout en guen
 A z'alc'haz en avel d'an Dorchen. —
 Chakez al Liang a ialo di,
 Ha lako euo calz a gri. —
 Cant intanvez, dez a Voaien,
 A gassas gant' ho cant lisser ven ; —
 Ac in o c' houllen 'neil d'hi ben,
 « Ha ne peuz ked guelel ma den ? » —
 « Penez jonj d'oc'h 'meus guelel ho ten,
 Hag eon o tribi gad cranked melen !
 (Kaned gâd per Yvenou, d'oc'h a Bennéac'h'e
 Plogon, d'an 22 a vis even 1890).

LA FLOTTE D'AUDIERNE.

Entre la Saint-Clément et la Sainte-Catherine,
 La flotte retourna de Bordeaux,
 Pour venir à Penmarc'h ; — prête à périr ! —
 Feux à l'arrière, feux à l'avant,
 Nous voici maintenant bien à flot !

Et sur Penmarc'h, droit à la côte !
 Comment croyez-vous être bien à flot,
 Et vous, sur Penmarc'h, droit à la côte ? —
 Malédiction aux gens de Penmarc'h,
Qui ont des feux, la nuit, dans leur église ! —
 Malédiction à saint Demet,
 Aux champs de fèves de la Trinité ! —
 A Plozévet, dans les champs de fèves,
 Les voiles de la flotte d'Audierne sont à sécher ! —
 Qui portera la nouvelle à Audierne,
 Que la flotte est perdue, excepté un (navire) ? —
 Un (navire) appelé le Mouton blanc
 Qui tint au vent de la Torche. —
 Jacques Le Liang ira là-bas,
 Et y fera pousser des gémissements. —
 Cent veuves d'Audierne
 Portèrent avec elles cent draps blancs ;
 Et elles demandaient l'une à l'autre :
 « N'avez-vous pas vu mon mari ? —
 « — Comment voulez-vous que j'aie vu votre mari ?
 « Il sert de pâture aux crabes jaunes ! »

(Chanté par Pierre Yvenou, de Pennéac'h, en Plogoff, le 22 juin 1890.)

H. L. C.





DU MÊME AUTEUR

LES CLÈS DE SAINT TUGEN

PRÉSERVANT DE LA RAGE

(Extrait du compte-rendu de la séance du 30 juillet 1891, de la Société archéologie du Finistère, page XL : — « M. Le Carguet, « à propos de l'église fort curieuse de Saint-Ujen, située vers la « pointe d'Audierne, a cueilli une gerbe précieuse de traditions « et de vieilles légendes qu'il a contées avec un charme qui « séduira tous les lecteurs du bulletin. Analyser serait déflorer « son récit. . . . »)
